

Good Choice





D.9 Changer les pratiques logistiques liées au secteur de la construction

L'ambition est d'intégrer la gestion logistique dans l'économie circulaire et de favoriser de meilleures pratiques logistiques comme la consolidation des flux et une mutualisation des véhicules pour les livraisons afin de générer moins de nuisances sur les routes.

Bilan de mise en œuvre par la Région

Mise en œuvre des actions



-  Favoriser le réemploi des matériaux dans une logique d'économie circulaire (en questionnant la disponibilité d'espaces de stockage pour les matériaux de réemploi) ;
-  Développer des outils de gestion logistique pour les professionnels de la construction et pour les décideurs publics (permis) ;
-  Soutenir la création de projets logistiques dédiés à la construction ;
-  Étudier l'opportunité de rendre obligatoire un plan logistique ainsi que l'analyse du recours à la voie d'eau pour l'approvisionnement du chantier et pour l'évacuation des terres et des déblais de chantier

Analyse de l'avancement et des freins

Les activités logistiques du secteur de la construction représentent 20 % du trafic de marchandises et 30 à 50 % des camionnettes dans la Région de Bruxelles-Capitale. Par ailleurs, le nombre d'accidents de camionnette est en augmentation. Dans le même temps, la logistique est l'un des principaux facteurs de gains de productivité potentiels dans le secteur de la construction. Ces éléments soulignent l'importance de cette action D.9.

Afin de soutenir l'amélioration des pratiques logistiques, un atelier logistique a été lancé dans le cadre de la stratégie RENOLUTION. Il est maintenant piloté par Embuild avec la participation de Bruxelles Mobilité. Les objectifs sont d'avancer sur la détermination d'espaces de stockage pour les matériaux de réemploi, le développement d'outils de gestion logistique pour les professionnels de la construction et pour les décideurs publics, le soutien à la création de projets logistiques dédiés à la construction, examen de l'opportunité de rendre obligatoire un plan logistique ainsi que l'analyse du recours à la voie d'eau pour l'approvisionnement du chantier et pour l'évacuation des terres et des déblais de chantier.

Il y a un lien important avec l'action C.12 sur les hubs logistiques et le centre TIR. Pour rappel, le centre TIR est situé sur le site du Port de Bruxelles et comprend de plus de 160.000 m² d'entrepôts et de bureaux à proximité du canal, du centre-ville et du ring de Bruxelles.

Bruxelles Mobilité a lancé un marché public pour sensibiliser, former et accompagner le secteur de la construction à Bruxelles. Le marché a été remporté par Embuild avec comme sous-traitants le CRR et Buildwise. Une conseillère en mobilité, logistique et sécurité routière a ainsi pu être engagée. Le support offert aux entreprises de la construction inclut :

- un soutien individuel adapté aux besoins de l'entreprise ;
- des formations et des webinaires sur la planification, la logistique de chantier, la sécurité routière et la circularité en collaboration avec le Centre de recherche routière et Buildwise. La logistique de chantier a ainsi été mise à l'honneur de la Summer Université organisée par Embuild et Buildwise en septembre 2023 ;
- un help desk où les entrepreneurs peuvent s'adresser pour obtenir des conseils ou une orientation ;
- un aperçu en ligne des questions les plus fréquemment posées et des informations sur les projets de mobilité et les règles applicables en matière de mobilité, de logistique et de sécurité routière.

Le Brussels Construction Consolidation Centre (BCCC) situé au port de Bruxelles est également un outil très utile dans le cadre des projets logistiques liés à la construction. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la Région via InnovIRIS et la collaboration entre Buildwise (le Centre Scientifique et Technique de la Construction), Shipit, la VUB (MOBI) et Urbantz. Concrètement, le BCCC est situé au bassin Vergote sur une surface de 12 000 m², où sont stockés temporairement les matériaux de construction des clients avant d'être consolidés, vérifiés (quality-check) et livrés sur site. Les deux premières années du projet ont permis de livrer 13 clients différents sur 90 chantiers et d'engendrer une réduction importante des externalités négatives associées.

Via le marché avec Embuild, la participation à l'atelier logistique de RENOLUTION et à certaines actions du Green Deal Logistique basses émissions, la création de projets logistiques dédiés à la construction est donc bien en cours.

À ce stade, il n'est pas question de rendre obligatoire un plan logistique de chantier. Toutefois plusieurs étapes préalables importantes sont en cours. Le Port de Bruxelles a mené une étude qui pointe des leviers pertinents pour développer l'usage de la voie d'eau. Dans ce cadre une clause de logistique durable est en cours de test dans un marché public et pourra, si l'évaluation est positive, être étendue à tous les gestionnaires de chantier intéressés. Par ailleurs Buildwise travaille à un modèle de Plan logistique de chantier qui pourra être promu via le partenariat avec Embuild notamment, tant auprès des entrepreneurs que des maîtres d'ouvrage.

Chiffres clés

- Nombre d'outils créés à destination des professionnels
 - 2 (BCCC et support aux entreprises de la construction via Embuild)
- Obligation de mise en place d'un plan logistique : /
- Nombre de plans logistiques réalisés : /

Réalisations illustrées



©Shipit - Blocs silico calcaires déchargés d'un bateau à destination d'un chantier bruxellois

La mise en œuvre de cette action étant plutôt de nature régionale, il n'y a pas d'évaluation sur la mise en œuvre au niveau communal.